

CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUIN 2014

Date de convocation : 27 mai 2014

Affichage : 13 juin 2014

Conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Présents : Mmes et MM. Martine HOUSSAYE, Maire, Lydie HAMON, 2^{ème} Adjoint ; Anne FOUCART, Françoise HAMON, Odile HENRY, Karine LE BIHAN, Anthony FROUDIÈRE, Julien HOUSSAYE, Eric ROMY, Philippe VERSAVEL.

Absents excusés : M. Claude CHERET, 1^{er} Adjoint, pouvoir à Mme Lydie HAMON ; M. Aymeric de CHASTEIGNER, M GUIA Richard, pouvoir à Mme HOUSSAYE ; Jean-Claude HAMON, François LUTZ, pouvoir à Mme Karine LE BIHAN

M. Anthony FROUDIÈRE a été élu secrétaire.

Le cinq juin deux mil quatorze, vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Martine HOUSSAYE, Maire.

RYTHMES SCOLAIRES : Mme le Maire demande aux conseillers de donner leur avis concernant les nouveaux rythmes scolaires et demande à Mme Lydie HAMON, Présidente du SIVOS Jacques RUEFF les résultats de la dernière réunion de celui-ci.

Explications entendues le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DIT mettre en place dès la prochaine rentrée les nouveaux rythmes scolaires pour une année mais se prononce contre cette modification des rythmes.

ADHESION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES A EURE NUMERIQUE : Mme le Maire soumet aux conseillers la modification des statuts de la Communauté de Commune de Beuzeville concernant l'accès au Très Haut Débit et son adhésion au Syndicat Mixte Eure Numérique chargé de la mise en œuvre du Très Haut Débit dans le département.

Ces explications entendues le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'autoriser la Communauté de Commune de Beuzeville à prendre la compétence

- Accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication
- Adhésion à un syndicat mixte.

TRANSFERT DE FONDS : Mme le Maire explique aux conseillers qu'afin de permettre le règlement de factures, il convient de prendre les modifications budgétaires suivantes :

- Transfert de 696,00 € du compte 678 (Autres charges exceptionnelles) vers le compte 2183-0000 (mobilier de bureau et informatique).
- transfert de 1 104,00 € du compte 678 vers le compte 2188-0000 (panneaux de rues)

le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, ACCEPTE ces transferts de fonds.

MODIFICATION DE L'ARTICLE 7 DES STATUTS DU SIVOS JACQUES RUEFF :

Mme le Maire donne la parole à la Mme Présidente du SIVOS qui explique le souhait de membres du Comité Syndical de modifier le calcul actuellement pratiqué pour les participations des communes (50% du nombre d'habitants et 50% du potentiel fiscal) et de diviser la somme nécessaire au fonctionnement du SIVOS Jacques RUEFF en trois parts égales.

Ces explications entendues, le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE d'attendre l'année 2015 pour prendre une décision.

QUESTIONS DIVERSES : Mme le Maire informe les conseillers que le 20 juin 2014 tous les conseils municipaux doivent se réunir pour procéder à la nomination des conseillers municipaux qui seront grands électeurs lors des élections sénatoriales.